

20 février 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

7.7 millions d'euros d'aide des fonds européens pour les projets bourguignons

La programmation des fonds européens en Bourgogne pour la période 2007-2013, lancée au mois d'octobre 2007, se poursuit activement. Le comité régional de programmation, conduit sous la présidence conjointe du Préfet de région et du Président du Conseil régional, s'est réuni ce vendredi 20 février 2009. Près de **247 nouveaux projets** ont reçu un avis favorable : 53 au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER), 179 au titre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et 15 au titre du Fonds social européen (FSE).

Ces projets bénéficieront d'un cofinancement à hauteur de 7.7 millions d'euros au titre de l'un ou l'autre des Fonds européens pour un coût total cumulé des projets de près de 18 millions d'euros.

Parmi les nouveaux projets retenus lors du comité figure :

- la construction par la communauté de communes de la vallée du Serein à Pontigny d'un point multi-accueil et d'un relais d'assistantes maternelles : ce projet vise à développer un service complet et plus adapté en matière de garde de jeunes enfants sur le territoire ; ce service est mise en œuvre avec une bonne prise en compte des besoins de la population et en particulier des femmes.
Ce projet bénéficiera de 120 00 € de FEADER pour un coût total de 644 000€.
- L'aménagement du site de la cascade du saut du Gouloux par le Conseil général de la Nièvre : dans un contexte de forte fréquentation touristique, ce site naturel classé nécessite des aménagements adaptés visant à préserver et à mettre en valeur la qualité de ses espaces naturels : acheminements vers la cascade, signalétique et interprétation du site , plan de gestion écologique....
Ce projet bénéficiera de 106 750 € de FEDER pour un coût total de 305 000€.
- L'accompagnement des entreprises du secteur du nucléaire, de la métallurgie et de la transformation des métaux dans un cadre de reprise progressive de cette filière. L'AFPPA bénéficie de FSE pour le soutien de son projet « Capital Humain » qui vise à satisfaire les besoins de ces entreprises en main d'œuvre qualifiée et à développer durablement des emplois dans le cadre de cette filière sur le territoire bourguignon.
Ce projet bénéficiera de 300 000 € de FSE pour un coût total de 720 000€.
- La réhabilitation et l'aménagement d'une pépinière d'entreprises par le syndicat mixte du pays du tonnerrois ; cette pépinière vise à soutenir la création d'entreprises et d'activités nouvelles et de développer la création d'emploi dans un bassin économique en mutation.
Ce projet bénéficiera de 106 000 € de FEDER pour un coût total de 765 000€.

La prochaine séance de programmation des fonds européens en Bourgogne aura lieu le 17 avril 2009.